

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 10 JUILLET 2006

N° 10

OBJET :

**ENFOUISSEMENT DES  
RESEAUX AERIENS FRANCE  
TELECOM SUR LES RUES  
SAMARITAINE ET VARENNE.  
Participation financière de la  
Ville.**

**Présents :** M. BERTRAND Jean-Michel, Député-Maire ;  
M. BRETON, Mmes MOREL, GUILLERMIN, DESFARGES,  
MM. FROMONT, LEPELTIER, BERNIGAUD (Jusqu'à la question 9 ),  
Mme LAUGEL, M. MOREL-LAB, Mmes BODARD, JEAN-LOUIS,  
WITTMANN, Adjoint ;  
Mme BOZON (jusqu'à la question 9), M. BRAYARD, Mme CHAMPEL, M.  
COURTIEUX (à partir de la question 3), Mme DUTHU, MM. FEILLENS,  
LACROIX, LE MAOUT, Mme MAYER, Mme NOLL-FONTENILLE, Mme  
PERRET, M. PERRIOD, MM. PRITZY, RODET, Mmes SAINT-ANDRE,  
TOWNSEND-GIRARD, ZILLER

**Excusés :** M BERNIGAUD (M FROMONT à partir de la question 10), Mme  
BOZON (Mme DESFARGES à partir de la question 10), Mme BRENDEL,  
M CAILLAT (M FEILLENS), Mme CLAME (Mme PERRET), M  
COURTIEUX (M LE MAOUT jusqu'à la question 2), M DEBAT (M  
RODET), Mme DOMINJON-STENGER (M LACROIX), M DORE (Mme  
LAUGEL), M GAUTHERET (Mme DUTHU), M MAZUY (Mme JEAN  
LOUIS), M MORNET (Mme SAINT ANDRE), Mme MOTTA, M  
PARAMELLE (M PRITZY), Mme PONS LAMOITTE (M BRETON), Mme  
VEILLEROT

**Secrétaire de séance :** M BRETON

**Rapporteur :** Mme GUILLERMIN

\*\*\*\*\*

### EXPOSE

Il est rappelé à l'assemblée que dans le cadre des travaux de requalification des rues Samaritaine et Varenne, la Ville de Bourg-en-Bresse a souhaité engager avec France Télécom une opération esthétique de dissimulation de réseaux aériens.

Le devis chiffré par France Télécom d'un montant de **3081 € TTC** correspond à l'ensemble des travaux de câblage et prestations d'étude d'enfouissement des lignes France Télécom, y compris branchements individuels, sur les rues Samaritaine et Varenne.

L'assemblée est invitée à approuver les termes de l'accord intervenu entre les deux parties et à autoriser le Maire à procéder au règlement de la facture à intervenir.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A L'UNANIMITE (40 voix)**

**APPROUVE** les termes de l'accord intervenu entre les deux parties.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à procéder au règlement de la facture concernant le lot « dissimulation des réseaux France Télécom » d'un montant de **3081 € TTC**.

**PRECISE** que le financement de cette opération est prévu sur la ligne **2315.824.4428**, ayant fait l'objet d'ouverture des crédits nécessaires au BP 2006.

\*\*\*